

Le musée-mémorial du terrorisme

un lieu de reconnaissance
et de connaissance



Le 15 juin 2020, le président de la République Emmanuel Macron confie à l'historien Henry Rousso, connu pour ses travaux sur la mémoire collective, la présidence de la mission de préfiguration du Musée-mémorial du terrorisme.

Un groupement d'intérêt public

Pour mener à bien cette tâche, il a été créé un groupement d'intérêt public le 1^{er} février 2021 constitué par :

01

une Assemblée générale des membres fondateurs, organe de gouvernance, présidée par Henry Rouso, comprenant sept ministères : Justice, Europe et Affaires étrangères, Intérieur, Culture, Éducation nationale, jeunesse et sports, Enseignement supérieur, recherche et innovation, Mémoire et Anciens combattants, ainsi que le Centre national de la recherche scientifique, l'Institut national de l'audiovisuel et la Fondation d'aide aux victimes du terrorisme ;

03

un Conseil scientifique et culturel présidé par le sociologue Michel Wieviorka, composé d'une vingtaine de scientifiques et d'experts français et étrangers, nommés intuitu personæ pour deux ans dans les domaines couverts par le projet ;

02

un Observatoire d'orientation présidé par François Molins, procureur général près la Cour de cassation.

Cette instance réunit toutes les associations de victimes, le président de l'association des maires de France représentant les communes touchées par le terrorisme, les responsables des musées-mémoriaux étrangers consacrés au terrorisme, et des personnalités qualifiées couvrant un large spectre de sensibilités ;

04

une équipe opérationnelle dirigée par Élisabeth Pelsez, magistrate, composée d'une dizaine de permanents et d'une douzaine de membres associés.



Un musée d'histoire et de société

D'un genre inédit, le futur établissement sera tout à la fois un lieu de recueillement, un musée d'histoire et de société, une plateforme de documentation et de recherche un centre de formation, de conférences et de débats. Il complètera un dispositif mémoriel dédié qui comprend déjà la médaille nationale de reconnaissance aux victimes du terrorisme, la Journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme et la création du Centre national de ressources et de résilience.

Le Musée-mémorial du terrorisme place au centre de son projet les victimes, les survivants, les blessés physiques et psychiques, les primo-intervenants et aidants de première ligne (pompiers, secouristes, policiers et gendarmes, médecins, voisins).

Le Musée-mémorial du terrorisme considère l'ensemble des actes terroristes qui ont frappé la France et les Français depuis un demi-siècle.

Il entend être un lieu de connaissance et de reconnaissance : honorer les victimes, c'est aussi comprendre pourquoi elles ont été la cible d'actes terroristes et donner du sens à leur épreuve. Il entend être un lieu d'empathie, de transmission et d'échanges. Tout en l'abordant de manière frontale, ce lieu permet d'appréhender la question du terrorisme avec la distance nécessaire pour mieux en comprendre les ressorts.

Situé en périphérie de la capitale, le Musée-mémorial du terrorisme affirme une dimension nationale et une accessibilité à un très large public français et étranger.

Au regard des rares autres sites comparables dans le monde (Oklahoma City, New York, Oslo, Vitoria Gasteiz), le projet français ne concerne pas un seul attentat ou un seul type de terrorisme, mais considère l'ensemble des victimes et des actes terroristes qui ont frappé la France et les Français depuis un demi-siècle.

Son exposition permanente aborde trois thématiques :

01

L'histoire du terrorisme

depuis les années 1970 et l'émergence d'un terrorisme international d'un type nouveau, avec une rétrospective remontant au XIX^e siècle

02

La voix des victimes

et leur place dans les politiques publiques, les procédures judiciaires ou encore les mobilisations

03

Les sociétés face au terrorisme

et leurs réponses sur un plan politique, judiciaire, culturel et artistique, urbain, de santé publique ou de vie quotidienne

Le Musée-mémorial du terrorisme rassemble dans ses collections des objets personnels, documents d'archives, scellés judiciaires, images, témoignages, œuvres d'art, etc. Il a noué des partenariats étroits avec de nombreuses institutions patrimoniales (centre d'archives, bibliothèques, musées français et étrangers). Il œuvre en coopération avec le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'Institut national de l'audiovisuel (INA), la Réunion des musées nationaux – Grand Palais (RMN-GP), l'École du Louvre et l'Institut national du Patrimoine (INP).

Le Musée-mémorial du terrorisme a pour ambition de proposer un récit qui permette par la compréhension historique et par l'analyse des causes et des conséquences, de surmonter le sentiment de sidération que provoque tout attentat. Il s'inscrit dans une tradition de résistance par la culture et par la raison.





À la rencontre de tous les publics

Le Musée-mémorial du terrorisme a opté pour une politique des publics ouverte et inclusive. Il s'adresse aux victimes qui y trouveront un lieu d'accueil, d'écoute et d'échanges. Il s'adresse à toutes les catégories de visiteurs et s'adaptera à toutes les formes de visite. Il proposera des expositions régulièrement renouvelées, des parcours de visite et un programme culturel qui accordera une large place aux lectures et conférences, au spectacle vivant et au cinéma documentaire.

Il s'adresse à toutes les catégories de visiteurs et s'adaptera à toutes les formes de visite.

Il offrira des activités spécifiques: ateliers pour les familles, cycles de formation à l'intention de professionnels directement concernés par la question du terrorisme (policiers, magistrats, soignants) ou encore un studio' lab pour les étudiants et les enseignants-chercheurs.

Une exposition-pilote dont les collégiens et les lycées sont les co-concepteurs permettra de poser les bases d'une coopération avec le monde scolaire.

La présence en ligne du Musée-mémorial du terrorisme permettra de tisser une relation personnalisée avec l'ensemble des publics, de rendre accessible ses collections et ses bases de données et d'initier des opérations de collectes participatives.



Un lieu de résilience et de résistance

Le terrorisme est un phénomène structurel et ses formes peuvent évoluer de manière imprévisible. Le Musée-mémorial du terrorisme est mis au défi d'interroger la résonnance culturelle, scientifique et sociale que cette violence et sa menace constituent pour le présent et l'avenir.

Le 11 mai 2021, une étape décisive a été franchie avec le choix d'une implantation à Suresnes, au Mont-Valérien, à l'immédiate proximité du Mémorial de la France combattante. Le Musée-mémorial du terrorisme va en effet prendre place dans l'ancienne École de plein air construite en 1934 par les architectes Eugène Beaudouin et Marcel Lods, à la demande du maire socialiste Henri Sellier.

La résilience est inscrite dans l'origine de ce site moderniste réalisé pour offrir à des enfants à la santé fragile une éducation adaptée à leur condition physique.

Le bâtiment classé monument historique depuis 2002, érigé dans un parc exceptionnel de calme et de sérénité, sera rénové en conservant l'esprit originel des lieux. Les études préalables ont débuté fin 2021. Le Projet scientifique et culturel sera présenté au Président de la République en mars 2022. L'ouverture au public est programmée pour 2027.



**musée-mémorial
du terrorisme**

groupement d'intérêt public
13, place Vendôme 75042 Paris cedex
musee-memorial-terrorisme.fr